



IDENTITÉ

- Nombre de communes : 164
 - Superficie : 80 000 ha
 - Nombre d'habitants : plus d'1 million
 - Densité : environ 1 250 hab/km²
- Un territoire de 280km de long qui concerne :
- 2 régions
 - 4 départements
 - 6 agglomérations
 - Plus de 20 EPCI
 - 1 PNR

TYPES DE PATRIMOINE

Une Valeur Universelle Exceptionnelle marquée par :

- Un patrimoine fluvial unique** : une majorité du territoire couverte par des PPRI, 600 kms de levées, de nombreux ouvrages civils portuaires,
- Le front bâti de Loire** : composition linéaire, multiplicité des plans, mise en scène par rapport au fleuve
- Le grand paysage** : horizontalité comme dominante, profondeur de champ et larges perspectives

ENJEUX

- L'aménagement en prenant en compte le patrimoine comme valeur à transmettre
- L'intégration de la participation citoyenne dans l'action publique, et plus particulièrement dans l'élaboration du PLUI

COMMENT PENSER L'URBANISME DE PROJET AVEC LA VALEUR PATRIMONIALE ?

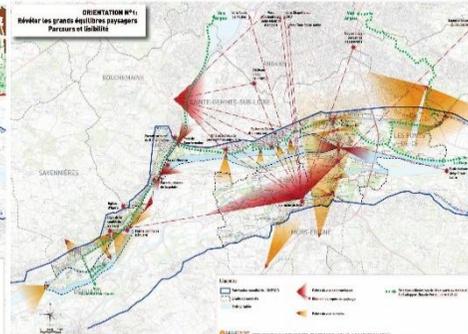
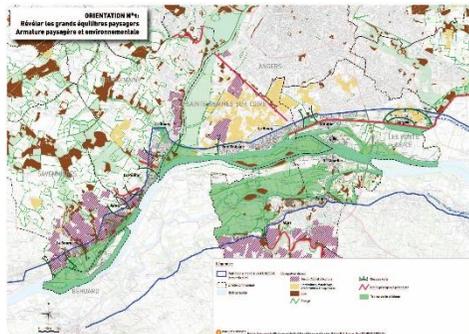
L'OAP d'Angers Loire Métropole



Objectif de l'OAP :

- Rappeler les enjeux de l'inscription UNESCO
- Prendre en compte le Plan de gestion :
 - ✓ A l'échelle du grand paysage, valoriser les éléments du grand paysage
 - ✓ A l'échelle du projet : OAP aménagement, schéma de principes et orientations à l'échelle du projet

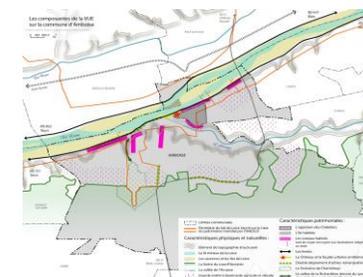
Orientation 1 : révéler les grands équilibres paysagers



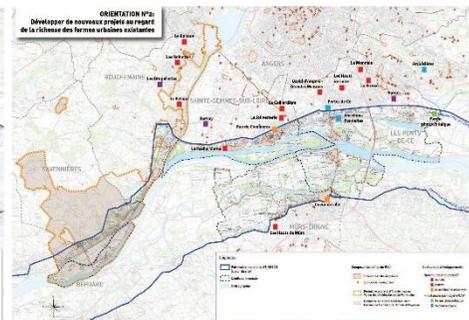
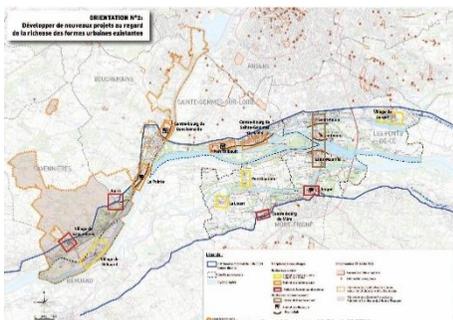
L'AVAP d'Amboise

- 1^{ère} AVAP UNESCO-compatible** : une pédagogie au service de la préservation et la valorisation du territoire au regard de l'UNESCO
- Une V.U.E. territorialisée** : cartographie des attributs paysagers et historiques
- Des fiches réglementaires fines** pour faciliter l'élaboration du projet

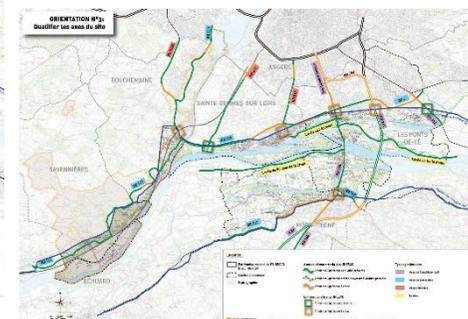
Caractérisation de la V.U.E. d'Amboise



Orientation 2 : qualifier les espaces urbains



Orientation 3 : qualifier les entrées et les axes de vues du site



Exemples de fiches réglementaires

